

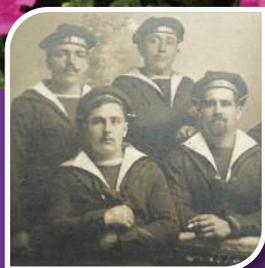
Terre & Mer

An douar hag ar mor



Bienvenue au printemps

Dossier Budget 2015



Histoire // 2
Janvier-Avril 1915
Courageux Guidéolois



Vie Locale // 8
Une Guidéoloise au
Conseil Départemental



Vie Municipale // 11
Les Temps
d'Activités Périscolaires



Sports // 12
Inauguration
du Club House

Janvier - Avril 1915 Courageux Guidéolois...

Alors que le conflit s'enlise et que la France s'installe peu à peu dans la guerre, quelques évènements importants vont marquer les premiers mois de l'année 1915 :

- la première bataille de Champagne (mi-Décembre 1914 / mi-mars 1915)
- l'entrée de la flotte franco-britannique dans les Dardanelles (17 Mars)
- l'engagement, en accord avec la France et l'Angleterre, de l'Italie dans le conflit (25 Avril).

Apparemment loin de nous, ces évènements n'auront pas été sans conséquences pour Guidel.

Caractérisée par une succession d'offensives françaises et de contre-attaques allemandes, la bataille de Champagne a entraîné de très nombreuses pertes côté français comme dans les troupes allemandes.



Alphonse Graignic, en haut à droite, avec quelques autres marins

Parmi les combats les plus meurtriers on note celui du 23 Février au début Mars à Mesnil les Hurlus, très petit village de la Marne. Six jeunes guidéolois (de 21 à 33 ans) incorporés dans des régiments différents vont y périr en quelques jours, peu éloignés les uns des autres. **Jean-Marie Le Clanche**, du Rouho, **Louis Marie Le Goff** du Méné, morts au combat, le 25 Février, **Honoré Guillaume** de Saint Michel et **Louis Marie Le Nézet** du Bourg décédés le lendemain, le 26 Février, **Louis-Marie Kerdelhué** de Kerhorlay, tué le 28 Février et enfin **Joseph Mélin** du Bourg le 4 Mars. Tous seront reconnus "Morts pour la France" et figurent sur le monument de notre ville. L'entrée de la flotte franco-britannique dans les Dardanelles et l'engagement de l'Italie dans le conflit provoqueront les deux premières pertes en mer de jeunes guidéolois incorporés dans la Marine et embarqués sur des navires de Guerre.

Le 18 Mars, **Jean-Louis Esvan**, de Mané-Cohal, quartier-maître sur le Bouvet, cuirassé d'escadre construit à l'arsenal de Lorient, disparaît en mer alors que ce navire sombre après avoir heurté une mine lors d'un combat contre les batteries turques.

Le 27 Avril, c'est **Alphonse Graignic**, du Bourg, maître-canonnière sur le croiseur-cuirassé "Léon Gambetta" qui disparaît en mer lors du torpillage de ce bâtiment par un sous-marin ennemi au large des côtes italiennes près de Santa Maria di Leuca...

Bref, on trouve de courageux jeunes guidéolois dans tous les combats sur terre comme sur mer et plus tard, comme nous le verrons bientôt, dans les airs...

(à suivre...)

Remerciements pour leurs recherches à Jo Daniel et l'association Histoire et Patrimoine de Guidel.

Pour marquer son engagement dans la célébration du Centenaire de 14-18 la Ville de Guidel, y consacra cette rubrique, de manière exclusive jusqu'en Novembre 2018. Nous pourrions ainsi partager certains points de notre histoire locale inscrite dans l'histoire de France.

À la découverte des noms de famille bretons

par Ar-un-Dro e Gwidel

Continuons l'explication des noms bretons par ceux issu d'un surnom désignant une particularité physique.

La série des noms en -ec, ou -eg dans l'orthographe moderne, est très connue. Ils sont constitués d'un mot de base désignant une partie du corps suivi du suffixe -ec, afin de caractériser un individu remarquable par cette partie du corps.

LES YEUX / Lagadec ou **Lagadeg** est la personne remarquable par ses grands yeux, ou ses yeux particuliers. Il provient du mot *lagad*, voulant dire œil. Le pluriel en est *daoulagad*.

LA DENT / Dantec ou **Danteg** vient de *dant*, la dent, le pluriel du mot est *dent*.

L'OREILLE / Scouarnec ou **Skouarneg** est surnommé ainsi en raison de ses oreilles, *diwskouarn*, au singulier *skouarn*.

LE NEZ / Quant à **Friec** ou **Frieg** il porte un nez, *fri*, qui se voit au milieu de la figure...

LE FRONT / Le front, *tal*, de **Tallec** ou **Taleg** est certainement bien dégagé, contrairement à **Blévec** ou **Bleweg** dont la chevelure

abondante, *blew*, le caractérise.

TOUT LE CORPS / Brustiec ou **Brustieg** possède une large poitrine (*brust*) et **Bouedec** ou **Bouedeg** est certainement bien nourri puisqu'il veut dire bien en chair. Il vient du mot *boued*, nourriture.

LE DOS / De kein, le dos, provient **Keineg**, écrit **Queinec** ou **Cainec**.

LE PIED / Le nom Troadec ou **Troadeg** vient de *troad*, le pied, dont le pluriel se dit *treid* en breton.

LA MAIN / Bozec ou **Bozeg** a de grandes paumes de main : *boz* en désigne une, et *diwvoz* les deux paumes.

LA JAMBE / Tandis que **Garrec** ou **Gareg** possède de grandes jambes. *Gar* traduit la jambe au singulier, et *diwhar* au pluriel.

On remarquera au passage que les parties du corps allant par paire ont leur pluriel commençant par *daou* si le mot est masculin (*lagad* donne *daoulagad*) ou *diw* dans le cas d'un mot féminin (*skouarn* donne *diwskouarn*).

2 Histoire(s) de Guidel**4 Retour sur images****5 État civil****6 Vie locale**

- Élections départementales
- ZAC multi-sites Centre/Saudraye
- La loi handicap

**8 Dossier
Le budget****10 Vie municipale**

- Ils nous ont quittés
- Les TAP
- Nuisances sonores
- Pros au service des jardins

12 Sports

- Club House
- Multisports
- Port de plaisance

13 Culture

- Programme à L'ESTRAN

14 Vie politique / Libre expression

- L'opposition
- Le centre de secours et d'incendie
- Élections départementales

16 Agenda**Mairie de Guidel**

11, Place de Polignac 56520 Guidel

Mail : maire@mairie-guidel.fr

Tél. 02 97 02 96 96 / Fax. 02 97 65 09 36

Accueil :

lundi au jeudi : 8h30-12h/13h30-17h30

vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

et samedi : 9h30-12h (État civil)

www.guidel.com

Urgences

- » Pompiers : 18
- » Samu : 15 (ou 112 depuis un mobile)
- » Police : 17
- » Gendarmerie : 02 97 32 61 17
- » Médecin de garde : 02 97 68 42 42
- » SOS Médecins : 36 24
- » Pharmacie de garde : 32 37
- » Centre antipoison : 02 99 59 22 22
- » Hôpital : 02 97 64 90 00 (24h/24)
- » Violence conjugale : 39 19
- » Enfance maltraitée : 119
- » Urgence gaz GrDF : 0 800 47 33 33
- » EDF dépannage : 0 810 333 356
- » Déchetterie : 02 97 65 30 01

Tandis que la situation du pays conduit les électeurs à exprimer majoritairement dans les urnes leur rejet de la politique gouvernementale et leur désarroi, les collectivités doivent continuer avec leurs moyens, à assurer les missions de service au public, et d'animation de la vie économique, culturelle, sociale qui leur appartiennent.

Préparons l'avenir avec optimisme



À Guidel, comme dans les autres communes, le budget est affecté dans son fonctionnement par la baisse des dotations servies par l'État, comme par celle des recettes qui proviennent d'une activité économique atone. L'année 2015 devrait pourtant encore se dérouler de façon satisfaisante, en raison des réserves prudemment constituées.

Et le conseil municipal reste déterminé à préparer l'avenir : les grands projets (Zone d'Aménagement Concerté, nouvelle école

maternelle, transfert de la galerie commerciale) progressent et seront bientôt des réalités.

Ce sont ces éléments qui sont exposés dans ce bulletin.

Restons donc optimistes, nous devrions parvenir à passer ce cap difficile.

François Aubertin, Maire de Guidel

Guidel se souvient du 10 mai 1945

Le 10 mai : en présence d'anciens combattants du 19^e Dragons et d'une délégation militaire, Guidel célébrera le 70^e anniversaire de sa libération.

Les temps forts de la journée

9h15 : Appel aux morts à la chapelle de Locmaria

9H55 : Dépôt de gerbe au cimetière en présence d'anciens combattants britanniques et présentation du Carré du Commonwealth

10h10 : Défilé de la rue Marc Mouélo jusqu'à l'Esplanade des combattants accompagné de véhicules militaires d'époque exposés place Jaffré

10h30 : Messe du souvenir

11h30 : Cérémonie commémorative, Chorale des enfants

12h30 : Inauguration de l'exposition sur Guidel pendant la guerre 39/45 réalisée par l'association "Histoire et patrimoine" à L'ESTRAN, d'une maquette représentant le centre bourg au 10 mai 1945, présentation et dédicace de la bande dessinée de M. Diverres (sur invitation). Expo ouverte à tous du 12 mai au 30 mai à la médiathèque

15h30 : Bal populaire place Jaffré, animé par "Glenns Swing Orchestra" et "Swing of France". Musique et danses des années 45/50, le public est invité à venir en costume de cette époque, en uniforme militaire...

Autre cérémonie

20 juin : Inauguration du rond-point de Penfentenyo (rond-point des 5 chemins) en commémoration des combats du 20 juin 1940 en présence de la famille de l'Amiral de Penfentenyo.



Lancement des Deiziou
le 24 janvier à L'ESTRAN

Les fidèles lectrices
de l'Heure du Conte
proposée aux jeunes
enfants à la médiathèque



Culture



Tennis de table Cyprien Le Penher, médaillé au
championnat du Morbihan le 1^{er} mars 2015 à Prat Foën



Sports



L'équipe quitéloise
Senior championne
de Bretagne de Karaté combat
le 8 mars 2015 à Prat Foën

4^e étape du
championnat de
Bretagne de billard
à Kerprat
du 13 au 15 février



Le Forum des métiers organisé par le PIJ
le 7 mars a recueilli un large succès

4
Rendez-vous



Spectacle offert par le service
jeunesse aux enfants
le 4 mars à L'ESTRAN

Dépôt de gerbe par M. Guilbaudeau et M. Léna lors de la Sainte Barbe



Cérémonies



Les agents municipaux ayant reçu une médaille du travail lors des vœux au personnel le 29 janvier



Vie locale

Les élections à Prat Foën ont permis de rassembler les 10 bureaux de vote dans la salle Loïc Robin

Naissances



Décembre 2014

YVENAT Malo, le 1^{er} Décembre
STEPHAN Poé, le 12 Décembre
GUILLEMARRE Charlotte, le 16 Décembre
CANNUEL Kenzo, le 26 Décembre

Janvier 2015

DELAMARE Ethan, le 1^{er} janvier
ONDOGO OBAMBI, le 11 janvier
RAULT Clémentine, le 13 Janvier
LE NESTOUR Louise, le 15 Janvier
LE TREHOUR WATIEAUX Manon, le 20 Janvier
LEMOINE Alban, le 20 Janvier
SANFRATELLO Nicolas, le 28 janvier

Février 2015

LE GOFF Anaé, le 2 Février
LE GOFF Marc, le 2 Février
SINGH Yasmine, le 7 Février
GUITTENY Eliot, le 14 février
JOUVIN Eliott, le 20 février
HÉRIQUET Romane, le 21 Février
BESNÉ Elynn, le 24 Février
BERNARD Loïc, le 28 Février

Mars 2015

MAGNANI Paola, le 2 mars
CORDOBA Louann, le 6 Mars
OLIVE Anna, le 12 mars
MOITTEAUX Mathis, le 17 Mars
BERNARD Diane, le 18 Mars
CADOU Noah, le 23 mars
JAVAUDIN Ewen, le 23 mars
THOMAS MUSSET Salomé, le 24 mars
GUÉGAN Anaëlle, le 27 mars



Mariages

Décembre 2014

BINTHER Philippe et GUERIN Nathalie, le 27 Décembre 2014

Février 2015

RIOUAL Gabriel et CHAUVIN Angélique, le 7 Février
ROUALT Pascal et TEXIER Valérie, le 14 Février



Décès

Décembre 2014

LE MOËL née LE TEUFF Hélène, 74 ans, le 8 Décembre
GUÉGUEN Pierre-Yves, 47 ans, le 9 Décembre
DELOGE Serge, 67 ans, le 14 Décembre
LE HENANFF André, 63 ans, le 19 Décembre
LE GUERROUÉ née LE COSTAOUËC Marie, 84 ans, le 25 Décembre
JANSSEN Emmanuel, 68 ans, le 30 Décembre

Janvier 2015

LE MANCO née GUILLERME Angèle, 85 ans, le 17 Janvier
LE CRUGUEL née LE LESLÉ Marie-Joséphine, 93 ans, le 20 Janvier
RAOUL née GUÉGAN, 82 ans, le 24 Janvier
STOPYRA Julien, 82 ans, le 24 Janvier
QUÉRÉ Jean-Marc, 46 ans, le 25 Janvier
MARZIN née LE COGUIC Léontine, 90 ans, le 29 Janvier
LE GUENNEC Christine, 54 ans, le 30 Janvier
DAVENEL née LE GALLE Nathalie, 89 ans, le 31 Janvier

Février 2015

DUCCOURTION née LACOMBLEZ Paulette, 93 ans, le 8 Février
LE GOUARD née GARVENES Annette, 79 ans, le 12 Février
LE BECHENNEC, née LE GRAS Eugénie, 104 ans, le 17 Février
MILÉSI née WAGENER Ginette, 86 ans, le 17 Février
LE PADELLEC née LE GOUARD Annick, 88 ans, le 23 Février
LE QUEDEC Victor, 84 ans, le 24 Février
GERNO née PERRODO Gilberte, 89 ans, le 26 Février
LE DOUSSAL Julien, 93 ans, le 28 Février

Mars 2015

DEBON née MARREC Nicole, 82 ans, le 3 Mars
BONNETAUD Robert, 73 ans, le 7 Mars
LE BRIZE née GHIRARDI Chantal, 66 ans, le 19 Mars
BOURBIGOT Jean-René, 61 ans, le 27 Mars
LE PARC Joseph, 82 ans, le 28 Mars
CIZEAU née HALAIRE Suzanne, 90 ans, le 29 Mars
RÉGNARD Paul, 87 ans, le 30 Mars

Une Guidéloise élue au département



Élections départementales des 22 et 29 mars 2015 / Canton de Guidel

Guidel était pour la première fois, à la suite du nouveau découpage départemental, chef-lieu de canton. C'est donc dans notre ville que se tenait le bureau centralisateur.

Françoise Ballester

Adjointe aux affaires scolaires et à l'enfance à Guidel et Conseillère départementale du Morbihan

Résultats du 1^{er} tour, 22 mars 2015

INSCRITS

31 770 électeurs

VOTANTS

16 471 (51,84% de participation)

BLANCS & NULS

918 (5,57% des suffrages exprimés)

LISTES ET APPARTENANCES POLITIQUES	SUFFRAGES EXPRIMÉS	% DES VOTES
F. BALLESTER - JR KERVARREC (majorité départementale)	6 416	39,52%
L. DETREZ - R. KERDELHUE (PS)	3 544	22,79%
S. BAYON - MJ PIOLET (FN)	3 461	22,25%
A. HAURANT - P. LE BOURLONT (Front de gauche)	1 186	7,63%
M. GRAIGNIC - C. PERRON (Parti breton)	783	5,03%
MJ. ALANOT - A. ARGAL (UDB)	433	2,7%

À l'issue de ce 1^{er} tour, seuls les binômes F. Ballester - JR Kervarrec, de la majorité

départementale, et L. Detrez - R. Kerdelhue, du PS, pouvaient donc se maintenir, pour un affrontement classique entre la Droite et la Gauche.

Le Front National, qui recueillait 3 461 voix, soit 10,9% des électeurs inscrits, malgré un score important, à 83 voix seulement du Parti Socialiste, n'était donc pas qualifié pour le 2^{ème} tour.

La participation, pour un scrutin isolé (en 2008 les élections départementales étaient couplées aux municipales) était plus satisfaisante que redouté.

Résultats du 2^e tour, 29 mars 2015

INSCRITS

31 768 électeurs

VOTANTS

15 597 (49,10% de participation)

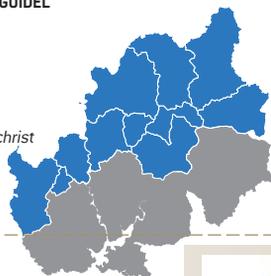
BLANCS & NULS

1 678 (10,76% des suffrages exprimés)

LISTES ET APPARTENANCES POLITIQUES	SUFFRAGES EXPRIMÉS	% DES VOTES
F. BALLESTER - JR KERVARREC (maj. déptale)	8 615	61,89%
L. DETREZ - R. KERDELHUE (PS)	5 304	38,11%

CANTON DE GUIDEL

Guidel
Bubry
Calan
Cléguer
Gestel
Inguigniel
Inzinzac-Lochrist
Lanvaudan
Plouay
Pont-Scorff
Quistinic



La participation a été plus faible (974 suffrages en moins par rapport au 1^{er} tour) et le nombre de "blancs et nuls" a augmenté de 768, ce qui traduit au global la volonté de certains électeurs de ne pas reporter leur suffrage sur l'un ou l'autre binôme.

Toutefois, et bien qu'aucune formation éliminée du 1^{er} tour n'ait donné des consignes de report pour le second, 2 469 suffrages se sont reportés sur le binôme F. Ballester-JR Kervarrec, tandis que 1 760 seulement ont choisi le binôme L. Detrez - R. Kerdelhue.

Les électeurs sont libres de leur vote, et font un choix en leur "âme et conscience". Guidel est désormais représenté au Conseil Départemental et c'est un atout appréciable.



Un nouveau conseiller municipal

M. Georges Thiéry, cadre dirigeant de la DCNS (ER) candidat de la liste "Ensemble vers Guidel 2020" a intégré le Conseil Municipal le 6 février 2015 en tant que délégué au littoral.

EN BREF...



ZAC multi-sites Centre/Saudraye

Le dossier de réalisation approuvé par le Conseil municipal le 31 mars

La société Nexity, aménageur et son équipe de maîtrise d'œuvre ont mené en 2014 les études de définition de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté).

Ce dossier de réalisation est constitué de 4 éléments :

- Le projet de programme des équipements publics (voiries, réseaux, espaces verts)
- Le programme global prévisionnel des constructions de logements par tranche travaux
- Les modalités prévisionnelles de financement de l'opération
- Les compléments éventuels à l'étude d'impact.

Ce dossier de réalisation a été approuvé en conseil municipal du 31 mars

Le dossier déclaration "loi sur l'eau" du secteur de la Saudraye

est en cours d'instruction par les services de l'état.

Pour la ZAC Centre, un autre dossier, d'autorisation cette fois, "loi sur l'eau" devra être établi par l'aménageur au titre des aménagements et de la gestion des eaux pluviales.

Après obtention du récépissé de déclaration validant la conformité du projet vis-à-vis du code de l'environnement et échéance du délai de recours (2 mois) sur la décision du conseil municipal, l'aménageur pourra lancer la commercialisation des lots de la 1^{ère} tranche puis les travaux de viabilisation (vers la fin d'année).



La "loi handicap" évolue

La ville s'engage, les acteurs économiques sont aussi concernés

La loi handicap de 2005 a conduit la municipalité à engager sur le territoire communal de nombreuses actions qui participent à l'effort global d'amélioration de l'accessibilité au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Ainsi, elle a réalisé un diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux les plus importants, et le "PAVE" (Plan d'Accessibilité des Voiries et des Espaces publics).

Depuis 2012, elle fait régulièrement des travaux :

- Changement des portes de L'ESTRAN
- Quais bus Place Jaffré, rue de Carrigaline, Ker Anna et Guidel Plages
- Aménagement de Guidel plages
- Restructuration du CCAS en Maison des associations
- Et prochainement la place Le Montagner entièrement accessible tant en voirie qu'en commerces.

Courant 2014, la municipalité a engagé de nouvelles actions conformément à l'évolution législative. Elle a donc créé une commission communale d'accessibilité composée d'élus, de personnes représentant des personnes handicapées, des commerçants et des agents municipaux. Cette commission a pour mission de dresser le constat de l'état d'accessibilité :

- du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports
- et de faire des propositions visant à améliorer la mise en accessibilité et la perception du handicap auprès de la population.



L'engagement de tous les acteurs économiques et municipaux doit être obtenu pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap et favoriser ainsi le "vivre ensemble" de notre commune.

Désormais, en raison des nouvelles obligations créées par l'arrêté du 26 septembre 2014, les acteurs économiques (commerçants, professions libérales) doivent assurer l'accessibilité de leurs locaux. Ils doivent produire pour le 27 septembre un document spécifique l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) si l'accessibilité de leurs locaux n'est pas encore possible.

C'est le sens de la réunion publique organisée le 24 février à L'ESTRAN au cours de laquelle Pascal Cormier, animateur de la commission accessibilité, a présenté les nouvelles dispositions à respecter.

LE BUDGET COMMUNAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le compte administratif 2014, retraçant les réalisations du budget, a été validé lors du Conseil Municipal le 31 mars.

Les **DÉPENSES**
de **FONCTIONNEMENT**
s'élèvent à
8 300 K€

Elles sont en augmentation de 4,27% par rapport à l'année précédente :

- les charges à caractère général **2 233 K€**
(soit une diminution de 2,10% grâce à une politique de contrôle de la dépense)
- les charges de personnel **3 946 K€**
(malgré une augmentation de 7,5% due à l'évolution des carrières des agents et aux effets de la pyramide des âges (maladies professionnelles, longues maladies), aux embauches pour les TAP, la masse salariale reste maîtrisée puisqu'elle représente 48% de nos dépenses de fonctionnement pour une moyenne de 52% dans les communes similaires)
- charges financières (intérêts de la dette) **402 K€**
- autres charges de gestion courante **1 630 K€**
(dont 1 396 K€ de subventions versées)

Des dépenses de fonctionnement qui restent maîtrisées :

775€/habitant

contre une moyenne de 1 204€ pour les communes de la strate.

Les **RECETTES RÉELLES**
de **FONCTIONNEMENT**
s'établissent à
10 482 K€

Cela représente une augmentation de 5,2% par rapport à l'année 2014.

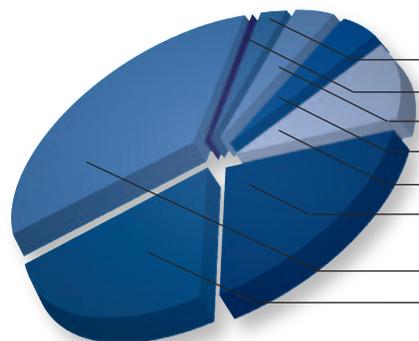
Les principales recettes sont :

- les contributions directes (impôt local) **5 903 K€**
(évolution de 2% du fait de l'augmentation des bases)
- les dotations et participations de l'état **2 195 K€**
(soit une baisse de 3,5% - la part des dotations de l'état dans les ressources de la commune diminue chaque année)
- vente de produits et prestations de services **640 K€**

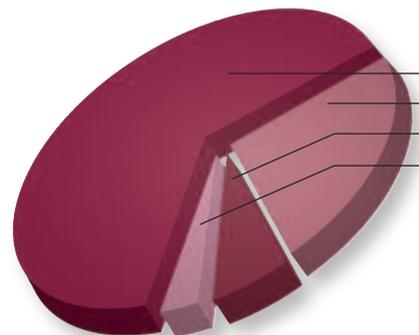
BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif 2015 a été voté lors du Conseil Municipal le 31 mars dernier pour un montant de

Total **DÉPENSES RÉELLES**
de **FONCTIONNEMENT**



Total **RECETTES RÉELLES**
de **FONCTIONNEMENT**



Une politique d'investissements

Total **DÉPENSES RÉELLES**
d' **INVESTISSEMENT**

Nos projets d'investissements sont importants

avec 2,2 millions d'euros de prévisions

- travaux de requalification de la place Louise
- travaux d'enfouissement et d'éclairage public
- et lancement des travaux de réfection de la voirie
- réalisation d'un terrain de football synthétique
- poursuite du programme de réfection de la voirie

Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle

d'importants projets sont également prévus

- confortement du Perré de Guidel Plages
- construction d'une école maternelle à Priziac
- transfert de la galerie commerciale de Gu



Contact budget : Anne-Maud Goujon
Adjointe aux finances
et au personnel
goujon.financesrh@mairie-guidel.fr



Contact investissement : Arlette Buzaré
Conseillère adjointe déléguée au contrôle
des dépenses des budgets Commune et CCAS
buzare.budget@mairie-guidel.fr

2015

du dernier conseil municipal
14,5 millions d'euros.

8 892 K€

RÉPARTITION DES DÉPENSES (pour 100 € dépensés)

Sport et Jeunesse	2,60 €
Action économique	0,20 €
Charges financières	4,60 €
Interventions sociales et Famille	9,00 €
Culture	11,00 €
Parc de la ville, aménagement, services urbains et environnement	20,60 €
Services généraux, salubrité et sécurité	31,00 €
Enseignement	21,00 €

9 982 K€

RÉPARTITION DES RECETTES (pour 100 € encaissés)

Impôts et taxes	67,00 €
Dotations, subventions et participations	24,00 €
Vente de produits et prestations de services	6,00 €
Autres produits divers et exceptionnels	3,00 €

C'est une baisse de **150 000 €** de la dotation globale
de fonctionnement versée par l'état
à laquelle il faudra faire face en 2015
(après une diminution de 80 000 € en 2014)

s maîtrisée

5 575 K€



ants mais réalistes

projets nouveaux :

ois Le Montagner,
ublic à Locmaria
e la rue Général de Gaulle,
étique à Kergroise,
s voiries communales.

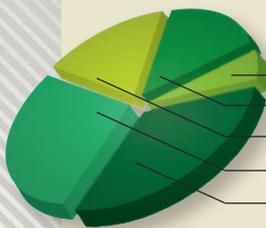
ement lancés :

et aménagement d'un cheminement piétons,
at Foën,
uidel Plages.

Budget 2015 du CCAS

Le budget primitif du Centre Communal d'Action
Sociale (CCAS) s'élève en 2015 à **1 566 217 €**.

La subvention de la ville en représente 1/3. Elle est passée de **570 000 €** en 2014 à **690 000 €** en 2015, ceci essentiellement par la prise en charge administrative et financière d'un chantier nature et patrimoine dont les coûts de fonctionnement seront remboursés par les collectivités partenaires (Conseil Départemental, fonds européens, fonds d'État).



RÉPARTITION PAR SERVICES DU BUDGET RÉEL DE FONCTIONNEMENT 2014 DU CCAS

Social, logement	99 674 € (6%)
Jeunesse	288 704 € (18%)
Administration générale	263 072 € (16%)
Séniors	458 866 € (29%)
Enfance	492 337 € (31%)



RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2014 DU CCAS

Participation usagers	156 540 € (9%)
Autres	156 868 € (9%)
Revenus des immeubles (logements sociaux, MAPA)	367 530 € (21%)
Aides Conseil Général	88 945 € (5%)
CAF	377 248 € (22%)
Participation commune	570 000 € (33%)

La Maison d'Accueil des Personnes Âgées

Le budget primitif de la MAPA était de **490 546 €** en 2014 et s'élève à **495 639 €** en 2015. Les recettes de la MAPA proviennent des loyers payés par les résidents. Pour répondre aux exigences de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) des travaux d'extension auront lieu à la MAPA en 2015 (vestiaires, salle de pause et de restauration du personnel et locaux de stockage)

Le chantier nature et patrimoine du canton basé à Guidel

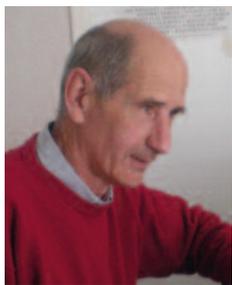
Son fonctionnement :
→ Un encadrant technique en CDD gérant une équipe de 8 personnes en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion professionnelle) pour 6 mois.
→ Un accompagnement Socio Professionnel, un jour par semaine avec Agora Services
→ Une gestion administrative et financière confiée au CCAS qui a nécessité le recrutement d'un agent à mi-temps
→ Un local situé au Rhun



Sur le territoire du canton de Guidel, il intervient en grande partie sur les espaces naturels sensibles du Conseil Départemental. Compte tenu de l'importance de l'activité développée sur le secteur et notamment sur Guidel, il est apparu logique aux élus guidélois, au Service Espaces Naturels Sensibles et au Service Insertion du département, que ce chantier nature soit installé sur notre commune.

Ils nous ont quittés

Dans les derniers mois, le conseil municipal a perdu deux de ses membres les plus respectés



Emmanuel JANSSEN,

décédé le 30 décembre 2014 à 68 ans, adjoint aux travaux de 2008 à 2014 et conseiller délégué au patrimoine depuis mars 2014.

D'abord officier de Marine, puis chef de projet aux chantiers mécaniques de Normandie, il était devenu adjoint aux travaux à l'heure de sa retraite.

Sa grande taille, sa voix grave et son calme lui conféraient une extraordinaire autorité naturelle. Droit, désintéressé, discret, il était admiré autant pour ses qualités humaines que pour son efficacité sur le terrain.

Sa vie a constamment été marquée par le service aux autres, à son pays, à sa commune, à ses concitoyens, à ses convictions. C'est ce modèle même de "l'honnête homme" que nous saluons.



Nicole DEBON,

décédée le 3 mars 2015 à 82 ans, avait connu une longue vie d'élue à Guidel, puisqu'elle avait été membre du conseil municipal de 1983 à 2008.

Infirmière de formation, mère de 6 enfants, elle a été un acteur important de la vie sociale à Guidel, qu'elle a constamment renforcée, comme adjointe au CCAS, avec de belles réussites : construction de la résidence des personnes âgées, mise en place du Point Accueil Emploi, du portage de repas à domicile, de la crèche, et de la structuration en général de l'action sociale de la ville.

Admiratrice de Simone Veil, très engagée à la promotion de la femme en politique, elle a été à la fois un exemple, et un acteur de l'émancipation de la femme et de son engagement dans la vie publique. Avec elle, Guidel perd une femme d'action et de conviction, qui a beaucoup rendu de services autour d'elle.

Une histoire familiale et aussi communale s'est éteinte ce 17 février 2015



Eugénie Le Béchenec,

Née en 1911 et récemment décédée à l'âge de 104 ans, a été le témoin de considérables évolutions.

Aînée d'une fratrie de 7 enfants, orpheline à 11 ans d'un père ouvrier agricole, Eugénie n'a pas pu aller régulièrement à l'école des sœurs. Pourtant de la "cour Canivet" à l'école elle n'avait que quelques pas à faire. Sa mère était lavandière et on avait besoin d'elle pour s'occuper des petits.

Placée à partir de 12 ans dans des fermes, elle est devenue après quelques emplois difficiles, bonne dans une grande ferme très évoluée pour l'époque à Kerrousse en Queven où elle a beaucoup appris.

Elle fait un "mariage d'amour" avec un agriculteur, Joseph Le Bechenec et devient la maîtresse de maison dans la ferme de Trézéléguen. De cette union, naîtront 4 enfants (l'aînée, Eliane est décédée à 8 mois). Eugénie a un objectif pour ses enfants : leur permettre de faire des études. D'abord, à l'"université de St Matthieu", puis en pension dans différentes institutions et lycée. Belle revanche sur son passé.

Dans la ferme avec leur commis André, dit ar vran, Joseph et Eugénie ont le goût du travail bien fait, ils font de la polyculture, des vaches laitières, des cochons, des légumes et du cidre. Ils vont 2 fois par semaine à Lorient, avec leur char à banc ou leur charrette à cheval, vendre leurs produits.

Hélas vint l'épisode de "la poche de Lorient" et il fallut se réfugier au Saint dans une ancienne salle de bal.

Le souvenir de l'exode avec les enfants dans une charrette conduite par Eugénie (Joseph était resté garder la ferme) fait partie de l'épopée familiale.

Les lendemains de la guerre ont été marqués par l'incroyable évolution des conditions de travail : électrification, adduction d'eau, remembrement et ouverture de nombreuses routes, progrès de la génétique et mécanisation.

En 1970, Joseph et Eugénie prennent leur retraite et passent le relais à leur fille.

Bien qu'ouverte au progrès et ayant toujours une appréciation positive sur le changement, Eugénie aimait à cultiver la tradition, vie collective associant générations et employés, usage du breton dans la famille, fierté de porter le costume traditionnel, de chanter en breton. Pour elle la Bretagne était le plus beau pays et en particulier Guidel où elle vivait sereine.

Toujours vive d'esprit et de bonne humeur jusqu'à son dernier souffle, invitée à décrire son secret de longévité, elle avait toujours les mêmes réponses : c'est à l'amour de la famille, au respect des autres et au goût du travail qu'elle devait sa belle vie.

L'Activité Périscolaire

Le point sur les TAP pour la rentrée 2015

Conformément à la loi et aux souhaits exprimés la municipalité a mis en place depuis septembre 2014 les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) dans les trois écoles de la commune : école maternelle de Polignac, école élémentaire de Prat-Foën et école primaire Notre Dame des Victoires.

Après bien des difficultés de recrutement, il fallait plus de 70 animateurs employés seulement 4 heures par semaine, de nouveaux horaires ont été mis en place à l'école privée pour mutualiser le personnel.

Ainsi, les TAP se sont déroulés sur une après-midi par semaine, le jeudi, à l'école privée.

Au fil des semaines, leur déroulement s'est amélioré. De nouvelles activités ont été proposées : karaté, musique, peinture, football... et le fonctionnement s'est rodé à la satisfaction des enfants et des parents.

À présent toutefois, l'école Notre Dame des Victoires a décidé de se retirer du système. En effet l'école ne dispose pas suffisamment de salles pour accueillir tous les enfants inscrits au Temps d'Activités Périscolaires.



Dans ces conditions les horaires des TAP dans les écoles publiques resteront identiques pour l'année 2015/2016 à ce qu'ils étaient en septembre 2014 : les lundis, mardis, jeudis après les cours.



Contact : Françoise Ballester
Adjointe aux affaires scolaires
et à l'enfance
ballester.ecoles@mairie-guidel.fr

BRUIT !!! merci de respecter les horaires

Rappel des mesures de prévention contre les nuisances sonores selon l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014.



Pour les particuliers, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage nécessitant l'usage d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, est autorisé uniquement aux horaires suivants :

→ Du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 19h,

→ Dimanche et jours fériés de 10h à 12h,

→ Pour les chantiers professionnels, les travaux bruyants sont interdits tous les jours ouvrables le soir de 20h au matin 7h.

Des professionnels au service des jardins



→ 1001 Services

Cédric Le Romancer propose des aménagements extérieurs : murets, clôtures, palissades, terrasses... ainsi que de l'entretien de jardin : haies, pelouses, massifs, élagage... Il s'adresse aux particuliers et aux professionnels.

Possibilité de location de benne.

Contact : 06 81 90 04 61

1001services.guidel@orange.fr



→ Verdure sur mesure

Roland Le Corre travaille pour les professionnels et les particuliers et propose deux types d'activités : l'aménagement extérieur (clôture, terrasse, réalisation d'allée, gazon, plantations) et le service à la personne en jardinage : engazonnement, tonte de gazon, taille de haie, nettoyage de parterre. Possibilité de contrat à l'année.

Contact : 06 80 94 38 16

rolandlecorre@orange.fr



→ Autrement Jardin

Jacques Lamot intervient du lundi au samedi chez les particuliers pour l'entretien de parcs et jardins (taille de haies et arbustes, tonte de gazon, dés-herbage, plantation, engazonnement).

Possibilité de contrat à l'année ou de réalisations ponctuelles.

Contact : 06 22 56 72 07

autrementjardin@yahoo.fr

Le Club House

Inauguré le 3 avril 2015

Le Club House de Prat Foën est mis à la disposition des sportifs.



Contact Sport : Jacques Gréves
Adjoint aux sports
greves.sport@mairie-guidel.fr

Après une dizaine de réunions de concertation avec les principales associations sportives utilisatrices du site de Prat Foën, et le projet de création approuvé par le conseil municipal, le Club House, a été inauguré le 3 avril en présence du Sous-préfet M. Treffel.

“C’est un espace convivial, fonctionnel et adapté qui est mis à la disposition des sportifs” se réjouit Jacques Gréves, Adjoint aux sports.

Il est composé d’une grande salle de détente avec bar/cuisine, d’une large baie vitrée permettant de suivre les matchs de la salle Loïc Robin, et d’une belle terrasse.



Multisport

Un terrain multisport ouvert à tous

Les jeunes de la commune ont pris possession de ce nouveau lieu de sport situé près des tennis du centre-ville.

Ce plateau multisport est un concentré d’activités sportives sur un seul et même équipement permettant la pratique des sports collectifs : basket, hand, foot de ville...

Ce terrain, démonté puis remonté et remis en état par les services techniques a été gracieusement cédé par le nouveau propriétaire de l’ancien centre de vacances d’Air France.



Port de plaisance

les activités de loisirs sont ouvertes dès le 1^{er} mai



L’achèvement du nouveau port de plaisance et le départ des entreprises chargées des travaux, annoncé fin juin, donnera l’accès aux utilisateurs et au public ; les activités de loisirs nautiques vous accueilleront dès le mois de mai :

→ **Laïta Croisières :** laita.croisieres.free.fr - 06 64 27 62 15

croisières découvertes commentées sur la Laïta, traversée de la Laïta (liaisons régulières entre le port de Guidel et le Pouldu (les week ends en mai et juin, puis tous les jours en juillet-août)

→ **Laïta Location :** laita-location.com - 02 97 05 93 00

location de bateaux avec ou sans permis, randonnée en kayak Guidel / Quimperlé, balades en mer commentées avec skipper, navettes maritimes Guidel / Île de Groix

→ **SSP Location :** ssp-location.com - 02 97 32 89 39

randonnée jet ski, bouée tractée, kayak, location de bateau sans permis

DÉCOUVRIR, ENCORE ET TOUJOURS !

La fin de saison de L'ESTRAN sera riche en concerts et spectacles variés pour tous les goûts ! En voici des extraits !



CULTURE HIP-HOP



DE L'AUTRE CÔTÉ

Ce n'est pas la première fois que nous accueillons la Compagnie Engrenage : les guidelois ont déjà pu rêver avec *Histoire courte version longue* (duo poétique de Marie Houdin et Franck Guizonne), se trémousser lors d'un bal hip hop avec les familles et s'enthousiasmer pour *Roots*. À chaque fois, le public fut conquis.

De l'autre côté est une pièce chorégraphiée pour trois danseurs hip-hop et un artiste de cirque, dans laquelle mouvements, musiques et images numériques nous plongent dans un monde où les choses ne sont pas ce qu'elles semblent être, un monde inspiré du livre «De l'autre côté du miroir» de Lewis Carroll (à partir de 6 ans).

DIM 26 AVR 17.00 6 à 10 €

QÜNTÊT & DESDAMONA

CrossWords (Mots Croisés) est une passerelle entre le jazz et le hip hop.

Le Qüntêt, formation sans instrument harmonique (trombone, trompette, saxophone, tuba et batterie) invite la chanteuse slameuse rappeuse américaine Desdamona pour une aventure pleine de groove !

JEU 30 AVR 20.30 10 à 16 € (gratuit -16 ans)



DU SWING !



VOICE MESSENGERS (concert événement !)

Connus sur la scène internationale et considérés comme l'un des meilleurs groupes vocaux européens, les Voice Messengers se composent de huit chanteurs et chanteuses accompagnés d'un trio rythmique. Servis par les arrangements jubilatoires de leur pianiste et leader Thierry Lalo, les Voice Messengers forment un véritable big-band vocal rappelant l'énergie, la couleur et l'esprit des grands orchestres de jazz. Venez partager ce grand moment sur la scène de L'ESTRAN !

En avant-concert, nous accueillerons dans le studio dès 20h00 le groupe vocal Ktêma d'Hennebont et Languidic.

JEU 07 MAI 20.30 14 à 24 € (gratuit -16 ans)

PINOCCHIO

Une version chantée swing qui se veut résolument d'aujourd'hui et qui devient une œuvre pour tous les âges.

Thierry Lalo (Voice Messengers) en est à l'initiative. Les chœurs du Conservatoire de Lorient, dirigés par Fabrine Loret, et des musiciens professionnels remontent le spectacle à L'ESTRAN !

SAM 16 MAI 20.30 de 4 à 7 €
DIM 17 MAI 17.00 de 4 à 7 €

RETROUVEZ TOUS NOS SPECTACLES ET CONFÉRENCES SUR NOTRE SITE INTERNET
renseignements et réservations sur lestran.net ou au 02 97 02 97 40

Les élus "Guidel autrement"

Finances municipales : la vérité !

La commune serait bien gérée selon le dernier Terre et Mer, telle n'est pas notre perception. Le débat d'orientation budgétaire 2015 tenu en février a permis de lever le voile sur la situation des finances municipales

Lors du mandat précédent, le Maire a spéculé en permanence sur une augmentation des recettes fiscales liée à l'accroissement de la population pour financer ses investissements, tout en vendant pour plus de 3 millions d'euros du patrimoine communal.

Ce modèle économique, celui de la "fuite en avant", montre aujourd'hui ses limites. Le nombre de nouvelles constructions diminue, la population est stable. Quant au patrimoine communal, il se réduit nécessairement.

Alors que les recettes stagnent, les dépenses de fonctionnement ne sont pas maîtrisées. Ces dernières ont significativement progressé en 2014 et ce sera à nouveau le cas en 2015.

La résultante logique de cette dérive des dépenses et de moindres recettes est la chute vertigineuse de l'épargne de gestion (différence entre recettes et

dépenses) en 2015 : elle est réduite de 80%.

L'équipe municipale tente de faire croire que la baisse des dotations de l'État et le coût pour la commune des rythmes scolaires justifieraient la difficulté de cette année 2015. La baisse des apports de l'État serait de 150 000 € en 2015, le coût "communal" des TAP voisin de 90 000 €, alors que l'effondrement de l'épargne serait de plus de 875 000 €. Il faut chercher ailleurs les raisons des difficultés de 2015.

Des équipes municipales voisines ont fait preuve de plus de lucidité en relevant que les restrictions d'aujourd'hui n'étaient en quelque sorte que la contrepartie des excès d'hier.

Toutes les communes sont confrontées à la baisse des dotations de l'État, toutes n'ont pas adopté les mêmes démarches. Certaines ont anticipé en lançant des plans de maîtrise de leurs dépenses. **Le nouveau contexte implique effectivement des décisions intelligentes, des choix avisés.**

Cette imprévision municipale a pour conséquence logique d'affaiblir la capacité d'investissement de la commune.

Une révision de la politique d'investissements est déjà perceptible. **Si le nouveau groupe scolaire est confirmé, son enveloppe budgétaire est réduite.**

Le Centre d'Intervention et de Secours serait menacé bien que le bien-fondé de ce projet ne soit pas contesté. Nous avons formulé plusieurs réserves sur les insuffisances et les incertitudes portant sur le coût et le plan de financement présentés au conseil municipal de février. La contribution de la commune était annoncée à 25% du montant total de l'opération, soit environ 400 000 euros. Il semblerait que cette évaluation soit fortement revue à la hausse, si l'on en croit le discours du maire tenu devant les pompiers municipaux, deux semaines plus tard. Ces approximations ne sont pas rassurantes pour la gestion des finances municipales.

Le financement des engagements de l'équipe municipale ne semble déjà plus assuré.

Plus d'informations sur : www.guidel-autrement.fr

Les élus de Guidel Autrement : Robert Henault, Laure Detrez, Maurice Le Teuff, Michelle David, Pierre-Yves Le Grogne

Les élus "Nouvel élan pour Guidel"

Sauvegardons nos actifs, préservons notre patrimoine

Le débat d'orientation budgétaire 2015 fait état de la suspension de la réhabilitation du Sémaphore et de la décision d'engager une nouvelle réflexion sur ce site.

Après le malheureux exemple du Belambra, bradé par la municipalité, nous espérons que le Sémaphore ne suivra pas le même chemin.

Ce qui nous amène à nous poser de nombreuses questions :

Quel avenir pour le site ?

Dans notre projet municipal nous avons proposé l'aménagement d'une base nature sur ces 40 000 m², achetés pour 300 000 € à la Marine Nationale et offrir ainsi aux Guidélois un lieu de détente et de pratique des activités de plein air. L'esprit était de reprendre l'aménagement existant, sans causer de dommages au site, en l'intégrant harmonieusement à la nature environnante, pourquoi pas en complémentarité

avec l'actuel site du Loc'h. On peut aussi imaginer y intégrer des activités d'associations comme les fêtes rurales, les expositions, les marchés nocturnes, les cirques...

Une fois cette base en place, il faudrait penser à la sécurité des personnes et reconsidérer les services d'urgence en y créant un poste de secours, voire une piste pour hélico.

En quoi consiste la "nouvelle réflexion sur le Sémaphore" annoncée dans la Programmation pluriannuelle d'investissement ?

Belambra ne rapporte désormais plus un centime aux recettes de la commune. L'empressement à terminer les projets, qui ne nous aura pas échappé lors de la présentation des vœux, nous interroge. Comment fera la commune et où puisera-t-elle les ressources financières nécessaires ? Le site du Sémaphore doit donc être protégé et rester impérativement dans le patrimoine des Guidélois.

Allons-nous pouvoir assumer tous les projets sans bouger les impôts ?

Comment allons-nous faire pour concilier la réalisation d'un terrain de foot synthétique... Et son SAV, le centre de secours, le port de plaisance, les écoles, le complexe sportif... L'actualité nous oblige à une réflexion plus approfondie, du moins en ce qui concerne le terrain synthétique et le centre d'incendie et de secours. En ce qui concerne le premier, l'exemple de Loriet n'est guère encourageant : la pelouse devra être changée plus tôt que prévu. Pour le centre d'incendie et de secours, l'annonce à la Sainte Barbe du manque de financement probable a plongé les pompiers dans la stupeur. Le terrain est pourtant acheté et les études lancées.

Les élus de Nouvel élan pour Guidel :

Caroline Pecchia-Bouhourd et Pierrick Le Dro

Un nouveau centre d'incendie & de secours à Guidel ?

Ou : "à qui ira le mistigri ?"

Guidel a la chance de pouvoir compter sur son corps de sapeurs-pompiers volontaires, créé au début du XX^e siècle par le Comte de Polignac. Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) derrière la mairie, est vétuste, enclavé, exigü. Aussi chacun s'accorde sur la nécessité de le transférer dans des locaux adaptés et mieux situés.

Certains ont pu s'étonner que la municipalité, après s'être beaucoup investie sur son transfert, sur un site repéré aux Cinq Chemins, devenu propriété de la ville, après avoir présenté le projet de construction au Conseil municipal, s'en désintéresse brutalement. C'est que le désengagement de ses partenaires l'invite à reconsidérer ses conditions de financement.

Il est utile, pour comprendre la situation, d'appréhender quelques "éléments de contexte". En adhérant au District au 1^{er} janvier 1996, la commune de Guidel lui transférait la compétence secours et incendie. À la suite de la loi de départementalisation, l'intercommunalité transférait elle-même cette compétence en 2000 au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) qu'elle

contribue à financer. L'analyse juridique de la loi est claire : la construction des CIS relève du SDIS. Malgré cela il est mis en œuvre une "jurisprudence départementale" : les maîtrises d'ouvrage peuvent être déléguées, et les financements croisés. Ainsi pour le transfert du CIS de Lorient : c'est l'agglomération qui construit à Kervarric, avec des subventionnements du SDIS et du Conseil Général (mais aucun de la ville de Lorient). La proposition faite : le SDIS et l'agglo n'acceptent ni l'un ni l'autre d'assumer la construction. La ville doit la prendre, avec des financements partagés. (25% État, 25% Conseil Général ; autant pour l'agglomération et la ville, qui doit en outre apporter un foncier viabilisé !).

C'est donc de mauvaise grâce que la ville, parce qu'elle veut le transfert,

accepte ce montage, et le présente au conseil municipal. Toutefois, il apparaît après coup que les financements des partenaires sont plafonnés sur des montants de travaux théoriques, très éloignés des coûts réels. Ainsi sur un coût estimé à 1 800 000 € TTC le subventionnement des trois partenaires serait limité à 637 000 €, la ville devant assumer le complément. On est évidemment loin de la règle des 25%...

Cette proposition est inéquitable pour la ville qui n'a pas la compétence, d'autant que cet équipement d'intérêt public est à l'usage de tout le secteur Nord-Ouest de l'Agglo. Le projet n'est pour autant pas abandonné : des discussions se mettent en place avec nos partenaires, pour un financement plus conforme aux annonces.

Élections départementales et agglomération

Quelles conséquences sur la gouvernance de l'intercommunalité ?

Jusqu'au renouvellement du conseil départemental, chaque canton élisait un conseiller général.

C'est ainsi que les 25 communes de l'agglomération regroupées en neuf cantons avaient élu six conseillers de gauche (quatre PS, à Lorient et Plœmeur, un au Parti Communiste à Hennebont, un Divers Gauche à Lanester) tandis que trois étaient classés à droite : à Pont Scorff, Plouay et Groix.

Cette réalité a été largement modifiée par les élections des 22 et 29 mars derniers.

L'agglomération est désormais découpée en six cantons, représentés chacun par un binôme, ce qui assure l'élection de douze conseillers départementaux. Quatre socialistes ont été élus à Lorient tandis que les autres cantons ont désigné huit conseillers de la droite et du centre. Si l'on additionne les suffrages recueillis par les premiers, on s'aperçoit

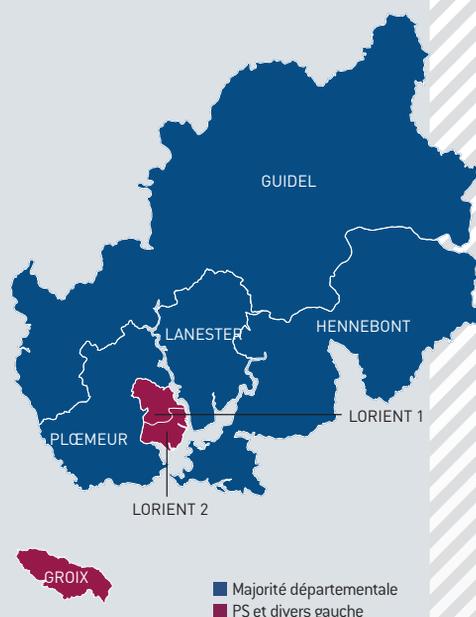
qu'ils sont au nombre de 10 419, tandis que les seconds ont obtenu 30 827 voix, soit un rapport proche de 1 pour 4 !

Ce nouveau rapport de forces doit-il faire évoluer la gouvernance de l'agglomération ?

Ce serait souhaitable, mais c'est peu probable.

En effet, l'expérience des élections municipales, pourtant très favorables à la droite et au centre, permet d'en douter. En effet cette situation avait sonné le glas du consensus (malgré les changements de majorité à Plœmeur, Quéven, Inzinzac Lochrist).

On peut donc craindre que la gouvernance de l'agglomération soit de plus en plus décalée par rapport à la réalité électorale...



Rendez-vous à Guidel

AVRIL

■ JUSQU'AU 30
Expo "En regard"
Cours de gravure EESAB-Lorient
L'ESTRAN
■ JUSQU'AU 2 MAI
Expo peinture E. Le Béchenec
Médiathèque
■ VENDREDI 17
Repas musical
Par La Dé - Marche de Loane
19h30 // Salle de Kerprat

Formation premiers secours
PSC1. Inscr. 07 87 94 08 54
9h à 18h // Centre de secours
■ VENDREDI 17 & SAMEDI 18
Braderie de printemps
Par le secours catholique
10h à 17h30 // Salle paroissiale
■ DIMANCHE 19
Foire aux croûtes
par Objectif Peinture
10h à 19h // Salle de Kerprat

Tournoi de basket 3x3
Salles 2 et 3 Prat Foën
■ MARDI 21
L'Heure du conte
Lecture 3-5ans et + de 6 ans
17h // Médiathèque
■ SAMEDI 25 & DIMANCHE 26
**5^e Salon Zen, bien-être,
vin et terroir**
Par l'asso Taol Skoaz Gwidel
10h à 19h // Salle de Kerprat

■ SAMEDI 25
Randonnée "Marche Bleue"
Par Autisme, écoute et partage
Départ à 14h // Villeneuve Ellé
■ DIMANCHE 26
Théâtre "De l'autre côté"
17h // L'ESTRAN
■ JEUDI 30
Qüntët et Desdamona
Création Jazz et Hip Hop
20h30 // L'ESTRAN

MAI

■ DU 12 AU 30
**Expo "Guidel dans
la Poche de Lorient"**
Par l'asso. Histoire et Patrimoine
Médiathèque
■ DU 1^{er} AU 22
Expo du label Yolk
L'ESTRAN
■ DU 23 AU 26
**La Société des Aquarellistes
de Bretagne**
10h à 18h // L'ESTRAN
■ DU 30 MAI AU 15 JUIN
Expo "Objectif peinture"
Chapelle St Fiacre
■ VENDREDI 1^{er}
Tournoi football séniors
Par la Guidéloise Football
Stade de Polignac
■ SAMEDI 2 & DIMANCHE 3 ET 31
"Fenêtres ouvertes"
Stage de théâtre avec P. Guin
10h à 18h // L'ESTRAN
■ DIMANCHE 3
Troc et puces du Rugby Club
9h à 18h // Salle de Kerprat

■ MARDI 5
Club littéraire
18h30 // Médiathèque
■ MERCREDI 6
Permanence des impôts
8h30 à 12h // Mairie
■ JEUDI 7
Les Voice Messengers
Concert
20h30 // L'ESTRAN
■ VENDREDI 8
Cérémonie commémorative
11h30 // Esplanade combattants
Football
Rassemblement U7, U8, U9
Par la Guidéloise Football
Stade de Kergroise
■ DIMANCHE 10
**70^{ème} Anniversaire de
la libération de Guidel**
Programme en page 3
Concert "Brothers in Arts"
Dans le cadre de la commémoration de la Libération
19h // Théâtre de Lorient
(Billetterie Théâtre de Lorient)

■ LUNDI 11
"La colère du jeune enfant"
Conférence-débat animée
par Mme Druart, Psychologue
Organisée avec le RAM
20h30 // Salle de Kerprat
■ JEUDI 14
Foot - Tournoi U11, U13, U15
Stade de Kergroise
Concours hippique
9h // Sémaphore
■ SAMEDI 16 & DIMANCHE 17
"Pinocchio Opéra Jazz"
Création par L'ESTRAN et l'Ecole
de Musique et Danse de Lorient
Sam 20h30 - Dim 17h // L'ESTRAN
■ SAMEDI 16 ET 23
Stage de Breton
Par l'asso. Ar-un-dro E Gwidel
10h à 12h // Ti an Holl
■ DIMANCHE 17
Randonnée Tro Gwidel
Par Guidel Rando
8h et 14h // Villeneuve Ellé
Tournoi de Beach Soccer
10h // Anse du Bas-Pouldu

■ VENDREDI 22
"HyperCube" avec Alban Darche
20h30 // L'ESTRAN
■ SAMEDI 23
Loto de la Société de Chasse
20h // Salle de Kerprat
Portes Ouvertes
10h à 12h // École de Prat Foën
■ DIMANCHE 24
Vide greniers de Tiaré Guidélois
9h à 18h // Villeneuve Ellé
■ MARDI 26
L'Heure du conte
17h // Médiathèque
Conseil municipal
20h30 // Mairie
■ SAMEDI 30
Tournoi judo "petits samourais"
10h à 12h // Salle 1 Prat Foën
Portes ouvertes
10h // École maternelle Polignac
Opération Un enfant - Un arbre
11h // Derrière le Parc Kerhuën
■ DIMANCHE 31
Tournoi interne de Badminton
Salles 1 et 2 Prat Foën

JUIN

■ DU 1^{er} AU 16
Expo des Marathons photos
L'ESTRAN
■ DU 13 AU 27
**Expo "L'eau dans
tous ses états"**
Par l'asso. Sensibilité Photo
Médiathèque
■ JUSQU'AU 15
Expo "objectif peinture"
Chapelle St Fiacre
■ DU 25 JUIN AU 14 JUILLET
**L'Académie d'Arts
et Sciences de la Mer**
10h-12h et 15h-18h // L'ESTRAN
■ SAMEDI 6
Intermède musical
Classe de musique de la chambre
du Conservatoire de Rennes
15h // Médiathèque

■ SAMEDI 6 ET 13
Stage de chants en breton
Par l'asso. Ar-un-dro E Gwidel
10h à 12h // Ti an Holl
■ DIMANCHE 7
"Fenêtres ouvertes"
Stage de théâtre avec P. Guin
10h à 18h // L'ESTRAN
Troc et puces Guidéloise Football
9h // Salle de Kerprat
■ VENDREDI 12
Loto du Club Laïta Handball
Salle de Kerprat
■ SAMEDI 13
Course du Loc'h
Par Les Joggers de la Laïta
17h // Stade de Kergroise
Tournoi de Handball
Org. Conseil Municipal des Enfants
Salles 1 et 2 Prat Foën

■ SAMEDI 20
**Inauguration du rond-point
de Penfentenyo**
les Cinq Chemins
Kermesse
12h // École N.D. des Victoires
Fête de la musique (AMG)
14h // Médiathèque
et 18h // Guidel-plages
■ DIMANCHE 21
Rando VTT Laïta
du Cyclo Club
Villeneuve Ellé
■ MERCREDI 24
**"Cerveau et Musique",
vers une nouvelle science
de l'apprentissage**
Conférence - concert
au profit de Tessa
20h30 // L'ESTRAN

■ SAMEDI 27
Fête des écoles publiques
Ecole de Prat Foën
"Les bords de mer"
Tapis de lecture
- de 3 ans : 9h30, 3-5 ans : 10h30
Médiathèque
Loto de l'amicale
des employés communaux
20h // Salle de Kerprat
■ DIMANCHE 28
Tuning
Kerprat
Pardon de la Chapelle St-Fiacre
et vide grenier
■ MARDI 30
L'heure du conte
17h // Médiathèque
Club littéraire
18h30 // Médiathèque - Esp. Avalon

JUILLET

■ TOUT LE MOIS
Expo "Béatrice Ducrest"
Médiathèque
■ TOUS LES MERCREDIS
Marché à la ferme d'autruches
17h- 20h // La Saudraye
■ TOUS LES VENDREDIS
Les "Renc'Arts de Guidel"
Animations gratuites en soirée
Cœur de station Guidel-Plages

■ TOUS LES DIMANCHES
Kir breton
offert par la municipalité
11h30 // Place du marché
■ MERC. 1^{er}, 8, 15, 22 & DIM. 12
Bouquinistes de Bretagne Sud
Cœur de station Guidel-Plages
■ SAMEDI 4
Loto de la Société de Chasse
20h // Salle de Kerprat

■ DIMANCHE 5
Portes Ouvertes
Club de l'Amitié
Course Là-bas La Laïta
Par le Groupe Athlétique Guidélois
■ DU 12 JUILLET AU 23 AOÛT
Festival les 7 chapelles en Art
■ DIMANCHE 12
"Art dans la Rue"
Par objectif peinture

Guidel-Plages
■ LUNDI 13
**Feu d'artifice,
bal des pompiers**
Vers 23h // Guidel-Plages
■ DU 15 AU 26 JUILLET
Festival de Polignac
■ 24/25/26 JUILLET
Braderie des commerçants
Guidel centre